



AVIS SUR LA FRÉQUENTATION  
DES ADOLESCENTS DANS LES  
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

MARS 2005

Cet avis a été rédigé par un comité ad hoc constitué des membres suivants du Conseil jeunesse de Montréal:

Silviu Bursanescu  
Daphney Colin  
Charlotte Marguerite Debunne  
Dominique Hamel  
Marie-Paule Partikian

## LE CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL : RAISON D'ÊTRE ET MANDAT

---

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) a vu le jour en février 2003, à la suite de la décision de l'administration municipale de mieux tenir compte des préoccupations de la jeunesse montréalaise âgée entre 12 et 30 ans. Maintenant les jeunes sont invités à prendre part aux décisions qui les concernent.

Le CjM est composé de quinze membres, représentatifs de la diversité culturelle, sociale, linguistique et géographique de la ville : six d'entre eux vivent dans l'Est de l'Île, cinq au centre et quatre à l'Ouest. Ils assurent aussi un juste équilibre de femmes et d'hommes.

Le CjM a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif, de façon régulière et continue, sur toutes les questions relatives aux jeunes, assurant ainsi la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

Pour ce faire le CjM est appelé à réaliser des études, à produire des avis obligeant une réponse écrite du maire, à rendre public un rapport annuel, à organiser divers événements, et bien sûr, à diffuser aux instances locales, dont les organismes et tables de concertation jeunesse, les travaux qu'il entreprend à chaque année.

## CONTEXTE DE L'AVIS DU CJM POUR LES BIBLIOTHÈQUES

---

En 2005, Montréal sera nommée la « *Capitale mondiale du livre* » par l'UNESCO. Pour cette occasion, et compte tenu de la formation de la nouvelle structure administrative, la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec ont convenu de développer un plan de consolidation afin de positionner la métropole comme lieu de savoir et de culture. Un des moyens pour y parvenir a été le dépôt d'un document diagnostic portant sur les bibliothèques. Ce dernier présentait une problématique récurrente : *il y a un manque inquiétant d'adolescents dans les bibliothèques municipales.*

À la suite de ce constat, madame Louise Guillemette-Labory, directrice associée aux bibliothèques, a décidé de rencontrer le Conseil jeunesse de Montréal en septembre 2004<sup>1</sup>. Elle demandait la collaboration du CjM afin d'établir un ensemble de propositions sur des actions à prendre afin d'amener plus d'adolescents dans les bibliothèques, pour éventuellement les fidéliser en tant que clientèle tout au long de la vie. Enthousiasmé par cette demande, le CjM a décidé d'y donner suite en produisant un avis qui présente les pistes de solutions les plus prometteuses pour répondre à la problématique qui est exposée.

Le CjM reconnaît l'importance du livre en tant qu'outil promouvant le savoir et la culture et, il est par conséquent important de s'assurer que le savoir contenu dans les vastes collections montréalaises soit accessible aux citoyens. Il prend aussi à cœur les intérêts et le développement des adolescents. Il a formulé les recommandations suivantes pour encourager la Ville à être, plus que la *Capitale mondiale du livre* pour 2005, mais également la capitale d'une jeunesse qui aime lire!

Bonne lecture!

---

<sup>1</sup> Aussi présents lors de cette rencontre : Mme Monique Khouzam et M. Luc Jodoin, chefs de division.

## LA SITUATION DES ADOLESCENTS DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

---

Le réseau des bibliothèques municipales de la Ville de Montréal compte 57 bibliothèques, qui chaque année, accueille 6 millions de visiteurs. Il s'y effectue plus de 24 millions de transactions, dont le prêt et le retour de documents. Pour près de 29% des Montréalais, il s'agit d'un service apprécié dont les effets positifs dans leur vie sont nombreux.

En plus d'être un lieu de socialisation, voire un milieu de vie pour certains, les bibliothèques veulent aussi être reconnues comme des lieux d'accès à la culture et à l'information par le document. Toutefois, cet objectif, plus que louable, subit les conséquences d'un manque de financement qui ne permet pas à tout le réseau d'atteindre cet objectif avec le même degré de satisfaction. En d'autres mots, il existe des écarts importants entre les bibliothèques en matière de ressources documentaires.

Outre le manque d'argent, le manque de locaux de rangement pour les nouveaux documents ainsi que l'accumulation de collections, dont certaines sont globalement dépassées ou en voie de le devenir, sont autant de difficultés qui empêchent d'atteindre un niveau de satisfaction global. Pour redresser la situation, il en coûterait 53,9 M\$.

Aussi, les ressources humaines sont largement déficitaires, et spécifiquement en ce qui concernent les bibliothécaires : le tiers des bibliothèques de la Ville n'emploie pas de bibliothécaires dont la tâche porte exclusivement sur le service à la clientèle jeunesse.

Malgré ce manque de personnel dédié à la clientèle jeunesse, les bibliothèques tentent tout même de se rapprocher des écoliers par l'entremise d'un soutien aux bibliothèques scolaires. En 2002, ce soutien s'est traduit par un investissement de plus de 800 000 \$ en ressources humaines et matérielles, il a touché plus de 233 écoles primaires et 18 écoles secondaires.

Au mois de mars 2004, les bibliothèques ont également appuyé les jeunes du niveau secondaire avec le projet de bande dessinée « *Touche pas à ma planche!* ». De plus, lors de la « *Semaine des bibliothèques publiques* » en octobre 2004, les bibliothèques ont fait la promotion sur leur site Internet, d'une série de documents et de titres récents sur des sujets pertinents et intéressants pour les ados.

## LA SITUATION DES ADOLESCENTS DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES (SUITE)

---

Les jeunes adultes ne sont pas oubliés puisqu'ils ont accès à des sites Internet et des suggestions de titres, de journaux, de revues ainsi qu'un logiciel sur l'orientation professionnelle afin de prendre les bonnes décisions face à leurs études et leur carrière. Ces informations se trouvent aussi sur le site Internet de la bibliothèque sous la rubrique « *Emploi, études et carrières* ».

Malgré les services offerts aux jeunes âgés entre 12 et 30 ans, force est de constater que cette clientèle demeure absente des bibliothèques. Une réflexion s'impose sur la question afin de trouver des pistes de solutions pour amener les jeunes vers ces lieux de savoir et de culture que représentent les bibliothèques.

## RECOMMANDATIONS DU CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL POUR LA DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉAL SUR LES ENJEUX LIÉS À LA CLIENTÈLE ADOLESCENTE

---

### **L'offre de service**

L'offre de service doit être ajustée entre les différents arrondissements pour que les adolescents puissent apprécier davantage leur visite à la bibliothèque municipale. Nos suggestions sont les suivantes :

- augmenter le nombre de livres et de magazines pour adolescents et vérifier que ceux-ci correspondent aux intérêts de la jeunesse actuelle ;
- modifier, s'il a lieu, les heures d'ouverture des bibliothèques pour qu'elles soient accessibles tous les jours de la semaine ou au moins ouvertes quelques heures suivant la fin des cours au secondaire ;
- à la fin de l'année 2004, dix-huit bibliothèques n'employaient pas de bibliothécaires consacrés aux services jeunesse (jusqu'à quatorze ans). Il est important de remédier à la situation si la Ville de Montréal veut que plus d'adolescents empruntent des ouvrages ;
- les adolescents devraient trouver à la bibliothèque des ressources humaines pour les aider à faire leurs travaux scolaires et les devoirs (tel qu'en français, mathématiques et sciences pures ; biologie, physique, chimie). Un service de jumelage ou de mentorat bénévole pourrait être mis en place avec des jeunes de quatrième et cinquième secondaire qui réussissent bien dans ces cours.

### **Le financement**

Le financement des bibliothèques municipales est une affaire publique. La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications ont convenu de développer un plan de consolidation pour combler les écarts entre les arrondissements. D'autres instances publiques peuvent être mises à contribution, surtout quand il est question de la clientèle adolescente. À cet effet, nous suggérons à la Direction des bibliothèques de Montréal de considérer davantage l'appui financier que pourrait offrir le ministère de l'Éducation du Québec dans les dossiers touchant les adolescents, en misant particulièrement sur le rôle de la bibliothèque en tant qu'institution luttant contre le décrochage scolaire.

## Le modèle de bibliothèque à développer

Les bibliothèques publiques de Montréal se distinguent de nombreuses façons. Par exemple, au niveau des traditions culturelles, il semble qu'un sentiment d'appartenance se développe plus souvent dans les bibliothèques anglophones que francophones. La bibliothèque, comme lieu communautaire et identitaire, nous semble un concept intéressant à développer, surtout lorsqu'il est question d'attirer plus d'adolescents dans ses locaux. Plus encore, nous croyons que les adolescents ont besoin d'un lieu à eux, qui se dissocie de celui des « adultes » clients de la bibliothèque. Le CjM a réfléchi à ce lieu modèle, en voici un aperçu :

- Il s'agit d'une bibliothèque publique pour adolescent (et non pour adultes et enfants). Physiquement c'est un bâtiment ou un local fermé dans une bibliothèque publique déjà existante.
- Cette bibliothèque contient une section de documents pour adolescents, mais aussi des tables de travail (pour les travaux scolaires et les devoirs) et un espace de discussion où les adolescents pourront socialiser.
- Il serait intéressant que les employés de cette bibliothèque soient jeunes, dynamiques et « branchés ».
- Les adolescents participeront à l'aménagement de cet endroit pour qu'ils y développent un sentiment d'appartenance, entre autres en participant au choix du mobilier, de la couleur et de la décoration des murs, du type d'éclairage, de la forme que prendra l'espace de socialisation et de l'ambiance en général.
- La création d'un coin lecture avec fauteuils serait très souhaitable.
- La bibliothèque pourrait responsabiliser les jeunes en leur offrant de participer aux tâches quotidiennes de rangement des livres et dans la sélection des ouvrages à acheter.
- Les collections de livres devront être mises à jour avec chaque nouvelle parution, pour garder constant l'intérêt des adolescents à leur bibliothèque.
- Dans la base de données des collections qui correspondront à la bibliothèque pour adolescents, nous proposons d'y inclure une rubrique « *commentaires des lecteurs* » pour permettre à la clientèle cible de communiquer leurs critiques personnelles des ouvrages lus.
- Les médias virtuels, tels que des bornes interactives, l'affichage électronique, Internet auraient avantage à être utilisés dans les locaux de la bibliothèque pour faire la promotion des services ou pour annoncer les nouveautés de la bibliothèque.
- À l'instar du « *Prix littéraire des Collégiens* », où des étudiants de cégep décernent un prix à un auteur québécois lors du Salon du livre de Québec, il serait envisageable de créer un « *Prix littéraire des bibliothèques* » qui serait remis lors du Salon du livre de Montréal. Cette activité serait d'autant plus pertinente qu'elle occuperait les adolescents durant les vacances d'été.
- L'embauche de jeunes dans le programme Carrière Été serait profitable pour donner le goût aux jeunes de travailler et de fréquenter les bibliothèques.



## **Montréal « Capitale mondiale du livre » en 2005**

Pour la cinquième édition de l'événement culturel de la « *Capitale mondiale du livre* » de l'UNESCO, Montréal a été choisie (après Madrid, Alexandrie, New Delhi et Anvers). Il faut que les adolescents montréalais puissent participer à cet événement unique durant l'année scolaire 2005 et en particulier durant la « Semaine des bibliothèques » qui se tiendra au mois d'octobre. Nos suggestions sont les suivantes :

- Appuyer les activités éducatives des professeurs qui voudront faire connaître l'événement à leurs élèves. À ce sujet, les professeurs pourraient s'inspirer de la bande dessinée « Touche pas à ma planche », lancée en septembre 2004. Il s'agit d'un bel exemple d'initiative chez les adolescents.
- Vérifier auprès des partenaires financiers, dont le ministère de l'Éducation du Québec, si un programme éducatif a été développé au secondaire en lien avec l'événement.
- Faire la publicité de cet événement dans les locaux des bibliothèques et auprès de la clientèle adolescente.
- En partenariat avec des librairies et des éditeurs de Montréal, lancer auprès des adolescents un concours d'écriture à travers les bibliothèques et dont les textes gagnants constitueraient un recueil publié et lancé durant la « *Semaine des bibliothèques* ». Ce concours pourrait être repris annuellement et les lancements éventuels pourraient se faire lors du Salon du livre de Montréal.

## **Le partenariat avec les institutions jeunesse**

Faire de la promotion dans le domaine des arts et de la culture est une réalité dont les bibliothèques publiques ne doivent pas négliger les avantages. Pour attirer une nouvelle clientèle dans ses locaux ou pour fidéliser la clientèle jeunesse avant qu'elle ne disparaisse des bibliothèques durant l'adolescence, il faut faire preuve d'imagination. Aller à la bibliothèque n'est qu'une activité possible parmi tant d'autres chez les adolescents. La bibliothèque doit s'assurer d'une visibilité dans les endroits où se rencontrent les adolescents. Nos suggestions en matière de promotion sont donc les suivantes :

- Faire de la publicité dans les écoles primaires et secondaires sur les services offerts par les bibliothèques municipales pour les adolescents ;
- Faire de la publicité dans les autobus et les stations de métro de la ville ;
- Considérer l'emplacement des écoles secondaires lors de l'aménagement de nouveaux locaux pour les bibliothèques publiques ;

- Réaliser un partenariat durable entre les bibliothèques publiques et les autres lieux de loisirs des adolescents, en commençant par ceux déjà financés par la Ville de Montréal : les maisons de jeunes, les centres sportifs, les maisons de la culture, les centres communautaires et de loisirs de Montréal, les parcs et espaces sportifs extérieurs ;
- Faire la promotion des bibliothèques publiques en les associant avec des vedettes montréalaises que les adolescents apprécient actuellement, tant à la télévision (acteurs, animateurs d'émission jeunesse), que dans le sport (équipes locales juniors et professionnelles), ou dans la musique (chanteurs, groupes de musique, VJ's de Musique Plus).

### **Être à l'affût des problématiques sociales touchant les adolescents**

Compte tenu que les bibliothèques publiques sont une source d'information gratuite, elle pourrait offrir des collections de livres pouvant répondre aux interrogations, et ainsi susciter de l'intérêt chez les jeunes. Voici quelques suggestions :

- Faire des activités ou proposer des collections de livres en rapport avec les différentes problématiques telles que le racisme, le tabac, le « taxage », la toxicomanie, la sexualité pour ne nommer que celles-là.
- Inviter des conférenciers, des auteurs jeunesse, des professionnels qui se penchent sur les épreuves que peuvent traverser les adolescents.
- Inviter les maisons de jeunes à faire une activité au sein des bibliothèques publiques, telle une soirée de discussion avec un animateur.
- S'associer avec les organismes jeunesse pour mettre des ressources disponibles à la disposition des jeunes. Les ressources peuvent être matérielles (des livres) mais aussi humaines, par exemple un employé de l'organisme pourrait offrir des sessions d'information.

### **EN CONCLUSION**

---

Nous avons traité de l'offre de service, du financement, du modèle de bibliothèque à développer, de l'événement Montréal « Capitale mondiale du livre » en 2005, du partenariat avec les institutions jeunesse et de la connaissance des problématiques touchant les adolescents qui sont pour nous les thèmes prioritaires en relation avec le développement des bibliothèques et la fréquentation de celles-ci par les adolescents. Nous souhaitons ardemment que nos recommandations puissent être prises en considération car nous croyons qu'elles pourront certainement avoir un impact très positif au sein de la clientèle visée. L'établissement d'une collaboration avec le réseau des bibliothèques est pour les membres du Conseil jeunesse de Montréal une occasion privilégiée de partenariat qui nous tient à cœur. Nous sommes à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.